COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 JUIN 2017

Etaient Présents, 53 titulaires, 3 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires:

Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET. Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Jacques NAYA, Daniel LACRAMPE. Maylis DEL PIANTA, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN. ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :	Michel	CONTOU-	CARRER

à **Evelyne BALLIHAUT** France JAUBERT-BATAILLE à Elisabeth MÉDARD Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER Marc OXIBAR à

Fabienne MENE-SAFFRANE Dominique FOIX à Daniel LACRAMPE Bernard UTHURRY à Marylise GASTON Aurélie GIRAUDON à Robert BAREILLE Gérard BURS à Patrick MAUNAS Jean GASTOU à Jean CASABONNE Jacques CAZAURANG à Michel NOUSSITOU Valérie SARTOLOU à Maylis DEL PIANTA

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE suppléant de Henri BELLEGARDE

Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE Muriel BIOT suppléante de Pierre ARTIGUET

Absents:

Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Alain TEULADE, Gérard LEPRETRE, Pierre SERENA, Rosine CARDON, Didier

CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Jacques MARQUEZE

(excusé)

2 1 JUIN 2017

RAPPORT N° 170615-29-CUL-

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION GEOLVAL

Mme BALLIHAUT précise que l'Association GEOLVAL a créé la Route Géologique Transpyrénéenne, qui s'étend de Buziet aux Mallos de Riglos en Aragon, et qui est constituée d'un ensemble de panneaux et de lutrins sur lesquels figurent des informations géologiques sous la forme de cartes, de croquis, de schémas accompagnés de commentaires destinés au grand public, aux scolaires, aux entreprises, etc.

L'Association GEOLVAL souhaite assurer la pérennité de cet équipement en demandant à la collectivité de renouveler la convention précisant les modalités de prise en charge de l'entretien des sites de la Route Géologique Transpyrénéenne, ne possédant pas les moyens nécessaires pour le faire.

Jusqu'au 31.12.2016, les Communautés de Communes du Piémont Oloronais et de la Vallée d'Aspe avaient conclu des conventions d'engagement similaires.

Il est donc proposé qu'une convention soit signée avec l'Association afin de régler les conditions techniques de l'entretien des sites situés sur le territoire de la CCPOVHB (Buziet, Asasp-Arros, Oloron-Ste-Marie, Ogeu-les-Bains, Sarrance, Bedous, Accous, Cette-Eygun, Urdos).

En contrepartie, GEOLVAL assurera la promotion de la Route Géologique Transpyrénéenne auprès des établissements scolaires de notre territoire, en collaboration avec la Villa du Pays d'Art et d'Histoire.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec l'Association GEOLVAL.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 juin 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21.06.17

Le Président

Daniel LACRAMPE

RECU

le 21 JUIN 2017

SOUS PRÉFECTURE OLOHON SE MARIE